

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Mulhouse - Licence professionnelle - En apprentissage - Métiers de l'informatique: Conception, Développement et Test de logiciels, Parcours « UHA 4.0 »

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Université de Mulhouse - Licence professionnelle - En apprentissage - Métiers de l'informatique: Conception, Développement et Test de logiciels, Parcours « UHA 4.0 » (46779)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Université de Mulhouse - Licence professionnelle - En apprentissage - Métiers de l'informatique: Conception, Développement et Test de logiciels, Parcours « UHA 4.0 » (46779)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression orale	Evaluation au cours de l'entretien	Important
	Méthode de travail	Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Autonomie	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir Appréciations des enseignants	Important
	Capacité à s'investir	Champ "Capacité à s'investir dans le travail" de la fiche Avenir Appréciations des enseignants	Important
	Esprit d'équipe	Evaluation au cours de l'entretien	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du métier de développeur informatique	Lettre de motivation - Evaluation au cours de l'entretien	Essentiel
	Cohérence du projet	Lettre de motivation - Evaluation au cours de l'entretien	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu	Lettre de motivation - Evaluation au cours de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Rubrique Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été examinés selon plusieurs axes. Le système d'aide à la décision de parcoursup nous donne une note automatique en fonction des critères suivants : pondération des notes de la fiche avenir, dossier de l'apprenant (notes, lettre de motivation, pondération des notes de fiche avenir et entretien oral avec l'apprenant). L'étude des dossiers est réalisée pour alimenter le système d'aide à la décision. Elle implique deux personnes qui jaugent du dossier proposé par l'apprenant. Leurs retours donnent une moyenne. Le processus de recrutement implique une analyse des dossiers de candidature, une réunion d'information en groupe (entre 45min et 1h) et un entretien individuel avec chaque candidat (30min). La réunion d'information est essentielle pour présenter le fonctionnement de la formation et l'importance de l'autonomie et de la collaboration des apprenants dans leurs apprentissages. Les contraintes de la phase complémentaire ne correspondent pas du tout à ce processus. Il faut, pour chaque candidat, prévoir un entretien bien plus long qui inclut la présentation de la formation. De plus, un apprenant n'aura pas toutes les questions que la cohorte entière pose

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous mettons un fort accent sur la présence d'une lettre de motivation dans le dossier du candidat. En effet, UHA 4.0 est une formation relativement atypique dans le paysage universitaire. Nous avons pour vocation de recruter les étudiants qui souhaitent faire du développement logiciel, mais pour lesquels le tronc commun (lettres, math, physique) et le système d'apprentissage par transmission (cours magistraux, examens écrits) posent difficultés. La lettre de motivation nous permet donc de comprendre le choix du candidat et elle a plus d'importance dans le dossier que les notes.

Les remarques des enseignants sont également un point important de la candidature, notamment celles concernant l'implication et la volonté de l'étudiant.

En effet, l'autonomie et la collaboration sont au centre de la formation UHA 4.0. De même, si le conseil de classe a un retour négatif sur le choix du vœu cela a beaucoup d'impact sur l'analyse des vœux.

Signature :

Pierre-Alain MULLER,

Président de l'établissement Université de Mulhouse